

DOSSIER SOUS LA LOUPE



USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE (UPEP)

Il y a quelques mois déjà, votre conseil municipal a entrepris différentes démarches pour mettre aux normes et agrandir l'usine de production d'eau potable (UPEP). C'est maintenant le moment de vous présenter plus en détail ce projet d'envergure.

LES TRAVAUX



Les travaux incluront le forage de nouveaux puits d'eau brute, l'ajout de conduits souterrains, l'ajout d'un bâtiment sur la nouvelle réserve d'eau, la rénovation de l'usine actuelle ainsi que l'ajout d'équipement de traitement de la dureté de l'eau.

Voici quelques détails sur les travaux qui seront faits :

CONCEPTION



La Ville a mandaté une firme d'ingénierie pour la conception de la nouvelle UPEP. Les plans finaux sont présentement en cours de préparation.

ÉQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE LA DURETÉ DE L'EAU



Les équipements pour le traitement de la dureté seront dans le nouveau bâtiment construit au-dessus de la nouvelle réserve d'eau potable. En réduisant la dureté, la qualité esthétique de l'eau sera grandement améliorée.

MISE AUX NORMES DU TRAITEMENT ACTUEL



Mise à jour des équipements et du traitement actuel. Celui-ci sera toujours en fonction lors de la mise en fonction du système pour le traitement de la dureté de l'eau.

PUITS D'EAU BRUTE



L'agrandissement de l'usine sera construit par-dessus les puits existants sur le terrain de l'UPEP actuel. Ceux-ci seront remplacés par le puits Chaumont et un puits supplémentaire sera fait au Parc Racine.

OBJECTIFS

Mettre à niveau et agrandir l'UPEP de la Ville

- agrandir la réserve d'eau potable
- mettre à jour les équipements du traitement actuel
- ajouter un traitement pour la dureté de l'eau



AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE D'EAU POTABLE



Une nouvelle réserve sera annexée à celle sous l'usine existante. Cette réserve permettra d'assurer la distribution de l'eau potable dans la ville pour les prochaines années.

LES GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION

Fin du projet : Automne 2024

CHOIX DE TRAITEMENT

01

Différentes options ont été présentées au conseil municipal pour le traitement de la dureté de l'eau anneplainoise.

01

Printemps à automne 2020

CONCEPTION

02

L'élaboration des plans et devis s'avère l'étape cruciale du projet. Ce sont ces documents qui déterminent les exigences et essais à respecter lors des travaux de construction.

02

Automne 2020 à janvier 2022

CONFIRMATION DU DÉPLACEMENT DES PUIITS

03

Des prélèvements de sol et des analyses ont été faits pour confirmer la possibilité de faire un nouveau puits de pompage d'eau brute, soit le puits Chaumont.

03

Février à août 2021

DEMANDE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

04

Présentation du projet au MELCC pour l'obtention du certificat d'autorisation pour la réalisation de ces travaux

04

Janvier à été 2022

FORAGE DE PUIITS D'ESSAI ET D'OBSERVATION

(PUIITS CHAUMONT ET RACINE)

05

Deux puits d'essai, et leurs puits d'observation, seront forés afin de vérifier si la source d'eau identifiée pourra fournir assez d'eau pour y forer des puits d'eau brute qui serviront à alimenter l'usine par la suite.

05

Février 2022

FORGE DES PUIITS D'EAU BRUTE

06

Suite aux résultats des essais réalisés à l'étape 5, les puits de pompage seront forés et testés. Suite aux résultats, les études seront transmises au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour l'obtention du certificat d'autorisation.

06

Mars à novembre 2022

RACCORDEMENT DU PUIITS DES RUISSEAUX

07

Suite à la réception de l'autorisation du MELCC présentement en cours, le puits sera raccordé à l'UPEP.

07

Été 2022

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT DE L'UPEP

08

Travaux de construction

08

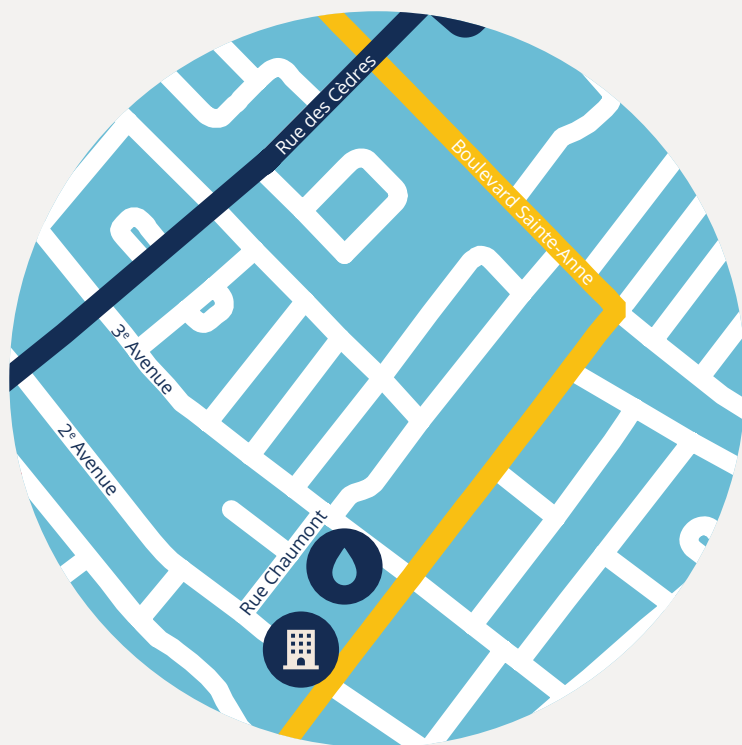
Automne 2022 à automne 2024

LIEUX DES TRAVAUX

L'UPEP actuelle est située à quelques mètres de l'hôtel de ville, derrière la maison grange-écurie des prêtres Chaumont (et de la SAQ). La Ville a procédé à l'acquisition du terrain adjacent au terrain de l'usine actuelle. L'agrandissement se fera sur le terrain voisin où la maison actuelle sera démolie prochainement.

Les puits existants présentement en fonction sont sur le terrain de l'UPEP qui seront obturés lors de la construction de l'agrandissement de l'UPEP. Un nouveau puits sera foré sur le terrain acquis par la Ville. Un autre puits d'eau brute sera foré dans le parc Racine près du ruisseau La Corne.

Lors de l'installation des conduites principales de raccordement, les travaux se dérouleront dans les rues avoisinant les secteurs des puits.



Usine de production d'eau potable
150, rue Chaumont



Hôtel de ville

COÛTS DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Actuellement, les coûts pour l'ensemble du projet sont toujours à l'étude; le tout sera officiellement confirmé suite à l'appel d'offres publiques qui aura lieu dans quelques semaines. Cependant, leur évaluation nous permet d'envisager une dépense de plusieurs millions de dollars. Dans un souci de transparence et de saine gestion administrative, chaque étape et chaque dollar engagé seront bien étudiés et bien planifiés. Le processus d'octroi de contrats respectera les lois et normes en vigueur et se réalisera avec rigueur et transparence.

La Ville s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour aller chercher différentes sources de financement pouvant réduire les impacts financiers sur le budget municipal, notamment sur les taxes foncières. Elle est actuellement en discussions avec les différentes instances gouvernementales. De plus, une réserve budgétaire a été créée dans les dernières années à même la perception des taxes foncières en prévision de ce projet d'envergure.

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal vous transmettra plusieurs détails sur la réalisation des travaux et tout l'aspect financier de ceux-ci. Surveillez les médias sociaux de la Ville, le site Internet et les différents médias locaux.

LES AVANTAGES ATTENDUS



FINI LES PROBLÈMES RELIÉS À L'EAU DURE!

Un système de traitement de la dureté permettra d'épargner la tuyauterie résidentielle et les électroménagers. De plus, le goût et l'odeur seront grandement améliorés. Ainsi, l'usure prématurée de la tuyauterie et des équipements liée au calcaire présent dans l'eau anneplainoise en sera grandement réduite. Vous n'aurez plus besoin d'adoucisseur privé pour éviter ces désagréments.



PRÉVOIR POUR MIEUX SERVIR!

Sainte-Anne-des-Plaines ne manque pas d'eau. Ce n'est pas pour cette raison que les travaux de l'UPEP sont en cours. Cependant, avec l'agrandissement de l'usine et l'ajout de puits, nous serons encore mieux outillés pour mieux gérer les réserves d'eau et augmenter le volume de ces dernières.



RÉDUIRE LES PERTES ET LE GASPILLAGE

La Ville veut être une référence en matière d'écoresponsabilité. C'est pourquoi une attention particulière sera portée sur l'efficacité et l'efficience de différentes installations : pour briller et être un modèle!

Le développement durable est une des valeurs importantes pour la Ville. Pour cette raison, toute la planification de ce projet prend en considération différentes notions importantes et liées au développement durable. Les plans de constructions de l'UPEP comprennent notamment l'utilisation de matériaux durables, un toit vert, des innovations permettant la réduction de la consommation d'énergie et plusieurs petites et grandes attentions écoresponsables.

À VENIR!

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous vous dévoilerons d'autres détails concernant ce grand dossier. N'hésitez pas à suivre la page Facebook de la Ville, à consulter le site Internet et les prochaines éditions de la revue municipale.

